

COMPTE RENDU

COMMISSION CVEC DU 24/06/2021

Dernière mise à jour du document : 02/09/2021

PARTICIPANTS		
Représentants des instances (15) (votent) :		
Sandy Campart	Vice-président du conseil d'administration	Présent
Hélène Bouraïma-Lelong	Vice-présidente de la CFVU	Présente
Elsa Jaubert	Vice-présidente de la CFVU	Excusée
Anaëlle Villette	Vice-présidente étudiante du conseil académique	Présente
Théo Lesenechal	Vice-président étudiant du conseil d'administration	Excusé procuration à Anaëlle Villette
Philippe Chanial	Représentant élu par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Excusé
Mathilde Lechevrel	Représentante élue par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Marie-Emmanuel Briquet	Représentante élue par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Aurélie Malzert-Fréon	Représentante élue par le conseil d'administration parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Sophie Mallet	Représentante élue par le conseil d'administration parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Louis-Amand Davaine	Représentant des étudiants élus par la CFVU	Excusé
Justine Rauld	Représentante des étudiants élus par la CFVU	Excusée
Maxence Lelong	Représentant des étudiants élus par la CFVU	Excusé
Manon Faucon	Représentante des étudiants élus par le conseil d'administration	Excusée
Vincent Gérard	Représentant des étudiants élus par le conseil d'administration	Excusé
Personnes qualifiées (ne prennent pas part aux votes) :		
Géraldine Bodet	Directrice générale des services	Excusée
Alain Prod'homme	Directeur général des services adjoint	Excusé
Thierry Machefert	Vice-président en charge de la culture	Présent
Françoise Bastié	Vice-présidente en charge de la formation continue et de l'apprentissage	Excusée
Bruno Jumel	Directeur des Financières et du Budget	Présent
Franz Vincent	Directeur des Etudes et de la Vie étudiante	Présent
Xavier Le Coutour	Directeur du SUMPPS	Présent
Olivier Thenaisy	Directeur du SUAPS	Présent
Hervé Tencé	Directeur de la MDE	Présent
Invité(s) (ne prennent pas part aux votes) :		
Virginie Catherine	Directrice du CROUS Normandie	Excusée

Véronique Guyot	Directrice adjointe du Patrimoine et de la Logistique	Présente
Linda Ortholan	Directrice de la communication	Excusée
Valérie Janvier	Assistante de direction (vice-présidence)	Présente
Gregor Blot-Julienne	Directeur du service commun de documentation (SCD)	Excusé
Valérie Roullin-Lefebvre	Responsable administrative du service commun de documentation (SCD)	Représente G. Blot-Julienne

ORDRE DU JOUR

- Bilan des projets financés pour une présentation lors du prochain conseil d'administration de l'université
- Présentation d'une fiche projet et d'un calendrier
- Plan de communication
- Questions diverses

Ouverture de la séance par H. Bouraïma-Lelong et présentation du diaporama avec les points à l'ordre du jour.

Réflexion sur les modes d'action des prochaines années.

Tour de table

Présentation au CA le bilan des actions financées par la CVEC : CFVU 30/6/21 et CA du 9/7/21.

Les bilans votés seront envoyés au Rectorat.

Travail en cours sur une fiche projet pour faire des propositions (projets).

La fiche projet peut être élaboré pour être utilisée ensuite pour faire les remontées des indicateurs.

Il n'y aura pas de vote aujourd'hui lors d cette commission.

- **BILAN DES PROJETS FINANCES (CA) : cf. Diaporama**

Rappel : la CVEC est perçue auprès des étudiants lors de leur inscription et le reversement a lieu en octobre et au 31 mai aux universités et le solde est perçu fin juillet.

Des bilans sont ainsi demandés :

- Remontées au MESRI : tous les 15 jours dans le cadre de la crise sanitaire. Merci de faire remonter tous les frais liés à la crise sanitaire.
- Remontées au Rectorat : commission CVEC tous les 15 jours (bilans et projets financés) avec des renseignements très précis notamment du public ciblé.

Au niveau comptable, il y a un tableau récapitulatif avec le titre du projet mais pas de détail sur l'action en elle-même.

Tous les ans, il faudra remonter un bilan et esquisser les projets à venir qui seraient financés par la CVEC et validés par le CA de l'université (pas eu lieu l'année dernière mais ce dispositif n'est que sur la 2^{ème} année).

Présentation du tableau récapitulatif des dépenses par champ : cf. Diaporama

- **Santé :** dépenses en masse salariale (médecin, personnel du SUMPSS et frais de communication mais pas de masse salariale étiquetée CVEC, pas d'embauche spécifique en plus des moyens humains mis en place). Par exemple, pour le forum du mois sans tabac, les dépenses ont couvert l'achat de matériel pour le sevrage du tabac (fonctionnement). Il n'y a pas eu de consommation en mars 2021 mais des heures de psychologues (de 3 à 6 heures).

Concernant le projet d'équipement du centre de santé, les frais porteront sur l'achat d'une table de gynécologie demandée sur 2021.

En sophrologie, Franck Olivier intervient dans plusieurs structures de l'université en tant que vacataire, il fait des interventions individuelles et en groupe. La demande est en grande augmentation en gestion du stress.

Dans le futur centre de santé, il y a aura une salle partagée qui servira à cet effet.

Communication bouche à oreille. Mais pas la capacité de prendre plus de consultations.

Au SUAPS, Franck Olivier propose des séances depuis de nombreuses années (séquences collectives et séquences spécifiques avant examens) en complémentarité des actions du SUMPPS. L'UFR Santé prend en charge des vacances en groupe par la composante et non la CVEC. L'IAE finance des séances destinées aux personnels et non aux étudiants.

Il faudrait demander d'avoir un poste universitaire pour avoir une cohérence à l'échelle de l'établissement (pilotage et gestion) de l'offre de sophrologie. Mais la CVEC n'a pas vocation à financer de la masse salariale pérenne sauf des vacances.

Pour l'équipement du centre de santé, le projet CVEC sera à présenter au Rectorat mais la réflexion n'est pas encore aboutie. Le centre de santé sera livré en octobre 2022 (immobilier et petit équipement médical), sur la remontée du Rectorat des projets 2021-2022 en ébauche et plus de précision pour 2022-2023.

Les autres financements possibles pour le centre de santé sont l'ARS et la MGEN, par exemple, qui a cofinancé un city stade sur Rouen. Le choix est politique pour le partenariat des mutuelles de santé. Il faut évoquer également le tiers-lieu avec le CROUS dans le cadre des partenariats mutuelles pour l'équipement de ce lieu. Ce sont des partenariats à garder en tête pour l'équipement sportif sur les sites distants.

- **Solidarité** : lors du 1^{er} confinement, il y a eu des dépenses liées au rapatriement des étudiants en stage, l'achat de cartes alimentaires, de matériel informatique...

Le FSDIE, fonds de solidarité des initiatives étudiantes, sont des fonds qui dépendent de la CVEC et la liste de l'ensemble des actions pourra être remontée au Rectorat. Ce sont des actions venant des étudiants pour les étudiants hors projets tuteurés uniquement. Les étudiants doivent être membres d'une association étudiante conventionnée avec l'université. Une rencontre sera prévue à la rentrée avec les associations étudiantes pour présenter les actions en faveur des associations étudiantes et sur le dispositif de conventionnement. Au-delà, un travail de communication plus large est à voir et une remise à plat des aides aux associations étudiantes car les composantes financent souvent ces associations alors que cela relèverait du FSDIE (comme les actions humanitaires, par exemple). La recherche de financement fait partie de la formation des étudiants. La lisibilité des étudiants entre culture actions (CROUS) et FSDIE est à revoir. Plus largement, il y a nécessité d'améliorer la communication auprès des étudiants. Une des difficultés est aussi de connaître les associations étudiantes qui se créent. L'objectif principal est de rendre plus lisible les actions de vie étudiante. Une possible réunion sera proposée à la rentrée prochaine (octobre 2021) pour présenter toutes les actions vie étudiante. La rentrée cette année sera un peu plus marquante avec un village des associations pour rendre plus lisible les actions des associations étudiantes aussi.

Mutualisation des projets de financement de matériel informatique et audiovisuel (FSDIE) : la MDE a un peu de matériel mais il faudrait plus de personnel pour gérer un stock de matériel mis à disposition (type sono, etc.). A titre d'exemple, l'achat de micros HF pour un spectacle réalisé par une association étudiante a été financé à la condition de les mettre à disposition d'autres associations.

Le montant des subventions distribuées par les composantes aux associations étudiantes s'élève à 75 000 €, ces subventions peuvent être de fonctionnement car le FSDIE ne finance pas le fonctionnement des associations étudiantes. La communication est importante en direction des étudiants mais aussi des composantes.

- **Sport** : il y a suppression des droits supplémentaires pour certaines activités proposées au SUAPS (compensation CVEC de ces aides), et l'accès à certains services gratuitement (compensation CVEC). Un bilan sera envoyé prochainement.
- **Culture** : les informations proviennent du SCD.
Exemples de financement : Comédie de Caen, la 25^{ème} heure et des prestations de comédiens, le COUR, etc.
- **Appel à projet** : 1 projet abouti à ce jour, tous les prochains qui ont été validés seront intégrés prochainement avec une consommation en 2021.

- **PRESENTATION D'UNE FICHE PROJET ET D'UN CALENDRIER** : cf. Fiche de présentation et fiche projet

Réflexion pour suivre les projets plus facilement.

Merci de faire remonter vos observations, commentaires et modifications sur ce dossier type.

- **PLAN DE COMMUNICATION :** cf. Diaporama

En cours d'élaboration.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Articulation entre l'enveloppe récurrente et l'enveloppe exceptionnelle prévues de la CVEC sur chaque domaine :

Le texte réglementaire garde une partie de la répartition du budget. Avec le budget prévu des projets prévisionnels et les reports des années précédentes, il reste des sommes d'environ 2.7 millions d'euros. Il faut garder une projection à venir sur des projets d'ampleur.

Le travail à venir va porter sur le financement des projets récurrents. Par exemple, la FCBN, pour l'épicerie solidaire AGORAé, pourrait avoir un financement récurrent, cette question est à aborder en commission.

Le budget se calcule sur un droit de base de 42 € reversés, mais à ce jour 62 € ont été reversés soit 700 000 € en plus mais on ne peut pas compter dessus chaque année car il n'est pas garanti que ce surplus sera versé chaque année.

- Possibilité d'un budget socle, comme la santé et le FSDIE, pour le sport et la culture ?

Cette question soulève une autre question qui porte sur les sommes attribuées qui ne peuvent pas être utilisées. La DFB a une vision globale et peut laisser une certaine souplesse, c'est une difficulté de fixer des enveloppes. Il faut se laisser de la souplesse pour la transversalité. La fiche projet pourra amorcer des projets. Une fiche projet permet également au porteur de s'interroger aussi sur sa demande. Il peut y avoir un financement ponctuel pour amorcer un projet ou un financement ponctuel pour compléter un financement récurrent.

Il n'est pas judicieux de fixer des enveloppes rigides et de perdre cette souplesse.

- Appel à projet :

Point de vigilance : il faudra faire attention à l'écart entre le coût donné par le porteur de projet et le coût réel après analyse et étude du projet par les services concernés.

Calendrier : le calendrier dépend du type de projet, par exemple, un projet qui implique des travaux importants n'a pas le même calendrier qu'un projet qui demande du fonctionnement.

Partenaires : intérêt de communiquer avec les partenaires pour avoir des subventions par ailleurs et profiter de plus d'équipement, notamment avec les collectivités locales.

Expertise des projets : au-delà de l'immobilier, il faut avoir une réflexion avec des experts sur chaque projet, une réflexion commune avec les différents acteurs concernés pour avoir une cohérence des projets.

Clôture de la réunion à 11h35.

Prochaine commission à fixer ultérieurement à la rentrée prochaine.

Documents présentés :

- Diaporama de présentation
- Dossier type appel à projet : fiche de présentation et fiche projet